

Inauguration de la Maison de la Justice et du Droit de Limoux
Mercredi 1er Juillet 2026

Madame la Procureure de la République,
Madame la Présidente du Tribunal judiciaire,
Madame la Sous-préfète,
Mesdames et Messieurs

C'est avec une émotion particulière que nous nous retrouvons aujourd'hui dans ce bâtiment qui fait partie de l'histoire de notre Ville.

Pendant des décennies, ce palais de justice a incarné la présence de la République à Limoux. Il était le lieu où chacun pouvait faire valoir ses droits, être entendu, obtenir justice.

Construit au XIX^e siècle, le palais de justice de Limoux a longtemps été le cœur de la vie judiciaire de la Vallée de l'Aude avant la réforme de la carte judiciaire ayant entraîné sa fermeture en 2010, neuf ans après l'arrêt du tribunal de commerce.

Grâce à une importante réhabilitation menée par la Ville avec le soutien financier du ministère de la Justice, il retrouve aujourd'hui sa vocation première : accueillir la justice au plus près des citoyens.

Car avec cette fermeture, beaucoup y ont vu le symbole d'un éloignement progressif des services publics des territoires ruraux.

Aujourd'hui, nous écrivons une autre page.

Nous ne revenons pas en arrière. Nous avançons.

Nous redonnons vie à ce lieu pour qu'il retrouve sa vocation première : être au service des citoyens.

Je veux d'abord remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont rendu cette réalisation possible.

Je pense naturellement à Madame la Procureure de la République et à Madame la Présidente du Tribunal judiciaire de Carcassonne. Dès les premiers échanges, elles ont partagé cette conviction qu'une justice efficace est aussi une justice proche de ceux qu'elle protège. Leur confiance et leur engagement ont été déterminants.

Je souhaite également rendre un hommage particulier à Gilbert AUPIN, Ancien bâtonnier du Barreau de Carcassonne, aujourd'hui Adjoint au Maire de Limoux, Gilbert a porté ce projet avec passion, compétence et persévérance. Son expérience du monde judiciaire, son attachement profond à notre territoire et sa capacité à faire dialoguer les institutions ont largement contribué à cette réussite collective.

Cher Gilbert, cette Maison de la Justice souligne aussi ~~un~~ peu ton engagement au service de l'intérêt général.

Je remercie également le Ministère de la Justice pour son soutien financier, l'ensemble des services de l'État, les équipes municipales qui ont conduit la réhabilitation de ce bâtiment, ainsi que tous les partenaires qui assureront désormais les permanences au sein de cette Maison de la Justice et du Droit.

Car cette maison n'est pas seulement un bâtiment rénové.

C'est un lieu de vie.

Un lieu d'écoute.

Un lieu de dialogue.

Un lieu où l'on vient chercher des réponses avant que les difficultés ne deviennent des conflits.

Ici, les habitants pourront rencontrer des avocats, des notaires, des conciliateurs de justice, des médiateurs, des commissaires de justice, les services de la Protection judiciaire de la jeunesse, les associations, l'UDAF et de nombreux autres partenaires.

Tous auront une même mission : rendre le droit plus accessible, plus compréhensible et plus humain.

Car la justice ne se résume pas aux tribunaux.

Elle commence souvent par une information, un conseil, une médiation, une écoute.

Cette Maison de la Justice et du Droit répond aussi à un enjeu territorial majeur pour notre Vallée de l'Aude.

Elle ne s'adresse pas uniquement aux Limouxins.

Elle s'adresse aux 55 000 habitants de notre large territoire.

Et pour beaucoup, chaque déplacement représente du temps, de l'argent, parfois un véritable obstacle.

En rapprochant ces services de la population, nous faisons reculer les inégalités territoriales.

Nous affirmons qu'habiter une ville moyenne, une commune rurale comme la nôtre, ne doit jamais signifier avoir moins de droits.

C'est une conviction profonde de notre équipe municipale.

Celui de maintenir les services publics.

Faire de Limoux une ville où l'on vit bien,

une ville où l'on peut travailler, entreprendre

une ville où l'on peut se soigner,

une ville où l'on peut apprendre,

et enfin une ville où l'on peut faire valoir ses droits sans devoir parcourir des dizaines de kilomètres.

À travers cette Maison de la Justice, nous faisons un choix profondément humaniste.

Parce que derrière chaque dossier, il y a une personne.

Derrière chaque procédure, il y a une famille.

Derrière chaque conflit, il y a souvent une souffrance.

Notre responsabilité collective est de faire en sorte que personne ne renonce à ses droits parce qu'ils paraissent trop compliqués, trop éloignés ou inaccessibles.

La République ne se mesure pas seulement à ses principes. Elle se mesure à sa capacité d'être présente partout, pour tous. La liberté, l'égalité et la fraternité ne prennent tout leur sens que lorsqu'elles deviennent concrètes dans la vie quotidienne.

Cette Maison de la Justice et du Droit est la preuve qu'en travaillant ensemble — élus, magistrats, services de l'État, professionnels du droit et partenaires associatifs — nous pouvons construire des réponses utiles, efficaces et profondément humaines.

Je forme le vœu que ce lieu devienne un espace de confiance. Un lieu où chacun se sente accueilli, respecté et accompagné.

Un lieu qui rappelle que la justice, tout comme la démocratie, n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est proche des citoyens.

Je vous remercie.